

La Martelière

Publication du Comité d'Intérêt du Village de Raphèle-les-Arles.

Sommaire

- P.2-3 Rencontre avec l'élu par la Commission Urbanisme
- P.4-5-6 La Fête au rendez-vous par Mathias Escalante
- P.7 Les combattants de Crau Lanta 2021
- P.8 Marché de Noël les 20 et 21 Novembre 2021
- P.9 Nos rues..., Raoul Dufy par Marie-Thérèse Callier
La petite recette de Nicole
- P.10 Nos commerces raphélois par Nicole Guigues Massot et Huguette Nicod
- P.11 Les Associations communiquent
- P.12 Infos pratiques

QR Code

d'accès au site CIV



www.civraphele.fr

Association Loi 1901

5 Impasse de l'Arlésienne
13280 RAPHELE
civ.raphele.avenir@gmail.com

Ce numéro est distribué à

500 EXEMPLAIRES

Comité de rédaction :
Commission communication
du CIV

Que le temps passe vite, à peine sortis de la pause estivale que nous sommes déjà au Marché de Noël et à la veille d'une nouvelle année qui, nous l'espérons, sera deux fois plus riche pour rattraper une année blanche que nous souhaitons tous oublier.

Après un marché aux fleurs haut en couleur, qui a remporté un vif succès un peu comme une renaissance, nous avons vécu une fête votive toute aussi réussie grâce à l'investissement de la mairie annexe, la volonté du tout nouveau comité des fêtes et du grain de folie de la famille Moulin. Un grand merci à eux.

Aujourd'hui le CIV est sur le point de vous accueillir à son 23^{ème} Marché de Noël; petit à petit le village reprend sa vie d'avant pour le plus grand plaisir de tous.

Toutes les associations du village ont repris avec cœur leurs activités et le calendrier des manifestations est très chargé, preuve, s'il en était besoin, de l'engagement de tous les bénévoles de Raphèle.

La vie du village, ce n'est pas que des rencontres festives, c'est aussi un quotidien qui parfois est loin d'être aussi jovial.

Nous suivons de très près l'avancement des lotissements pour partager autant que faire se peut notre expérience de l'ordinaire et ainsi éviter des manquements qui pourraient être lourds de conséquence.

Malheureusement nous ne sommes pas suffisamment entendus par les services municipaux concernés qui sont certains que les dés sont jetés et que plus rien ne pourra améliorer le sort de Raphèle. Nous sommes convaincus du contraire et c'est de toutes nos forces, avec nos petits moyens, que nous continuons d'informer, d'alerter, de questionner pour que la municipalité prenne la mesure des aberrations qui ont été signées. Nous sommes persuadés qu'il n'est pas trop tard pour tout et qu'avec de la volonté, ils peuvent encore rectifier le tir. Nous le savons, eux en doutent et à force d'immobilisme, ils cautionnent et valident.

Pour la vie au village, nous avons fait remonter vos interrogations à l'élu M. Gérard Quaix, je vous laisse découvrir ses réponses.

Préparée avec soin par la commission communication, la Martelière est riche d'informations sur notre village d'hier et d'aujourd'hui. Ce journal tenu par le CIV est cependant l'outil de toutes les associations, aussi n'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez communiquer.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents, les rangs du CIV grossissent et nous en sommes ravis; plus représentatif nous serons plus forts pour vous représenter.

Bonne lecture.

Christine MOSCHINI, Présidente du CIV Raphèle-

INFORMATION IMPORTANTE

En vue de l'organisation d'une demi-journée de vaccination anti-covid à Raphèle, avec le vaccin **Pfizer**, le vendredi 26 novembre 2021 après-midi.

Toutes les personnes éligibles, de plus de 65 ans, ou ayant des pathologies à risque, qui souhaitent se faire vacciner, sont invitées à se faire recenser en mairie annexe de Raphèle (En se présentant ou en téléphonant au : 04 90 49 47 27 ou 04 90 49 47 01).

Les inscriptions seront possibles jusqu'au 24 novembre, dernier délais.

Cette vaccination pourra être la première, ou le rappel (au moins 3 semaines après la première), ou encore la troisième injection (au moins 6 mois après la deuxième) pour les personnes éligibles.

Ce recensement est essentiel afin de prévoir le nombre de doses nécessaire et suffisant.



Rencontre avec l'élu, M. Gérard Quaix

La période estivale est finie et dans ces premiers jours d'automne voici un point sur la situation de l'urbanisme dans le village.

Nous avons par fainéantise envie de faire un copier-coller du précédent article tellement la chaleur de l'été a figé les réponses de nos interlocuteurs à nos interrogations et préoccupations.

En regardant de plus près, des lignes ont bougé, les dépôts sauvages au centre du village ont disparu, la déchetterie est mieux organisée, mais n'oublions pas qu'une réfection urgente est nécessaire pour la sécurité des utilisateurs, ainsi qu'une meilleure organisation et des aménagements à revoir.

Nous venons de rencontrer l'adjoint de quartier M. Gérard Quaix et nous avons ensemble fait un point sur l'état d'avancement des différents dossiers.

Sur la vie du village :

Concernant vos doléances pour lesquelles vous nous avez encore interpellés, nous l'avons informé sur :

- *la propreté des trottoirs et places* ; l'élu nous informe de sa volonté d'améliorer les choses; pour cela une mise en place des tâches planifiées a été élaborée mais il faudrait que les horaires de travail actuels soient cohérents (et respectés) avec les horaires d'été/hiver mis en place par le service du personnel de la mairie d'Arles.
- *la sortie des classes de l'école A. Daudet primaire, un des points noirs en termes de sécurité* ; nous lui avons proposé de mettre en place une barrière à la hauteur des vestiaires du stade afin de couper la circulation momentanément aux heures de rentrée et sortie. Cela permettrait d'attendre plus sereinement les conclusions du groupe de travail sur les futurs aménagements dans l'espace Cabro d'Or.
- *l'absence du Média bus depuis plusieurs mois !!* Ce service est perturbé faute de chauffeur, l'élu nous assure qu'il est intervenu auprès du service concerné mais qu'à ce jour il n'a pas de réponse satisfaisante; il insiste régulièrement pour que ce service apprécié par les utilisateurs soit maintenu sur Raphèle.
- *« que faire si présence de termites suspectée »* ; il faut faire une déclaration en mairie qui vous informera de la démarche à suivre.
- *l'absence répétée du kinésithérapeute*; le cabinet du kinésithérapeute est privé, par conséquent la mairie ne peut pas intervenir. Elle ne peut que constater (comme nous) que depuis le mois de juillet, les absences du praticien sont renouvelées de mois en mois. Ce vide médical n'est malheureusement que le début, les médecins et le dentiste de Raphèle proches de la retraite laisseront eux aussi un trou en terme de soin de proximité. La création d'une maison de santé avec des moyens attractifs pour de jeunes médecins ne doit pas être un objectif lointain mais bel et bien une priorité pour le village. Souhaitons que tout le monde en ait conscience et en prenne la mesure autant que nous, l'entretien que nous avons eu avec M. le maire P. De Carolis nous rassure dans ce sens.

Les chantiers à venir sur Raphèle :

Au 4^{ème} trimestre :

- ♦ **Actuellement:** réfection de l'enrobé en synthétique vert d'un des quatre courts de tennis.
- ♦ **Pendant les vacances de la toussaint:** A l'école Louis-Pergaud 3 arbres vont être arrachés, sur les autres arbres restant il sera effectué à la base un élargissement de terre. Les trottoirs et la chaussée endommagés par les racines seront refaits.
Réfection toiture ouest de l'église suite infiltrations récurrentes.
- ♦ **Novembre :**
Pose clôture de l'aire de jeux du Square Lanfranchi.
Busage et goudronnage d'un tronçon du canal Est de la route de Bellombre pendant l'arrêt du canal de Craponne.

Dans le cadre de la réfection des chemins ruraux, réfection de la route de Villevieille; d'autres sont d'ores et déjà programmées et suivront.



Rencontre avec l'élu, M. Gérard Quaix (suite)

Sur les suivis des travaux des différents lotissements :

Le clos de Bellombre :

- 1^{er} tranche : Lotissement terminé, de nombreuses constructions en cours, création d'une ASL (association syndicale libre)
- 2^{ème} tranche : pas de permis de lotir déposé

Le Clos de Leonis : statut juridique du lotissement: privé

On s'interroge: comment le raccordement des réseaux humides d'un lotissement privé a pu se faire sur un autre lotissement « La prairie», non incorporé à ce jour au domaine public ?

Est-ce les prémices d'une intégration directe de ces lotissements alors que l'élu du village y est opposé ?

Nous avons constaté et informé l'élu que des camions toupies accèdent au chantier pour couler les fondations des nouvelles constructions en passant par l'impasse Fromental avec les risques que cela comporte, car comme son nom l'indique, ce n'est qu'une impasse; les riverains qui avaient fait le choix d'une habitation dans une impasse pour être tranquilles et en sécurité apprécieront certainement ce trafic. Et celui à venir, si aucune solution valable n'est trouvée pour l'entrée et la sortie de ce lotissement.

A ce sujet, l'élu nous informe d'une rencontre avec le conseiller départemental Mandy Graillon et le directeur du service route départemental. Nous souhaitons que notre élue au département prenne la mesure de l'importance de sécuriser cet accès.

Les arbres de l'allée vers RD453 ont été coupés et arrachés ; nous veillerons à leurs remplacements par des arbres à haute tige et de taille adulte.

Le clos des Paluns :

L'avancement du lotissement nous conforte hélas sur nos inquiétudes au sujet de l'écoulement des eaux dues au ruissellement, à la vue de la rehausse de sa voirie et de l'état encombré et sous dimensionné de la canalisation d'écoulement des eaux pluviales et excédents d'arrosage. Cette canalisation, aujourd'hui apparente, traverse la voie SNCF et la double voie de la RN113.

Il ne faudra pas manquer l'opportunité de les remplacer lors de la réalisation du contournement autoroutier d'Arles.

Nous espérons aussi qu'un élargissement de voie d'arrêt des bus sur la D453 à côté du rond-point à l'entrée du lotissement sera prévu pour descendre les écoliers en toute sécurité.

Mas Villebois :

L'accès et la sortie du lotissement sur le parking prévu pour le stationnement des bus scolaires et des véhicules pour l'école Pergaud nous inquiètent sur les risques sécuritaires ; un aménagement judicieux s'impose.

L'élu nous annonce l'ouverture d'une tranchée pour la pose de la fibre optique sur le chemin municipal menant à la rue Fernand Léger ; pourquoi ne pas profiter de ces travaux de voirie pour revoir la finition en enrobé (goudron) sur toute sa totalité, le promoteur serait-il prêt à assumer cet aménagement ?

Mas Cartier :

Le plateau sortie lotissement sur la RD33 a été validé par le Conseil Général service route, le maître d'œuvre attend le document pour commencer les travaux.

Lors des premiers essais des réseaux d'arrosage, on a observé des dysfonctionnements qui nécessitent des modifications importantes.

On a observé un panneau d'autorisation de construire affiché, ce qui signifie que la validation de fin des travaux se rapproche, (certainement avant le printemps) ! Alors comment valider ces modifications en l'absence de l'eau d'arrosage suite à la coupure hivernale du canal de Craonne ?

Risque de conséquences majeures pour l'exploitation de l'arrosage.

Nous sommes en attente d'un rendez-vous depuis mi-juin avec Mme Sophie Aspard, élue à l'urbanisme et M. Gérard Quaix afin de faire un point sur ces dossiers ainsi que sur les différentes interrogations abordées lors de nos précédentes rencontres.

Un courrier est parti pour, encore une fois, alerter avant qu'il ne soit trop tard.

Le CIV ne se démobilise pas pour autant et persiste dans son engagement à veiller aux intérêts du village, de ses habitants et dans son rôle de communicant.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution des dossiers.

La commission urbanisme

LA FÊTE AU RENDEZ-VOUS

Au village, les derniers week-ends du mois de juillet ont toujours une saveur particulière. Un goût de festivité, de communion et de partage sans pareil ...

Mais cette année l'effervescence de la fête a envahi de ses couleurs nos places et nos rues de bonne heure et de bonne humeur. Le vendredi matin, les bénévoles du Comité d'Intérêt de Village « Raphèle Avenir » se sont munis de fils, ballons, fanions et escabeaux pour habiller de violet et de blanc nos futurs lieux de rencontre.



Une fois la décoration terminée, ce fut au tour de l'organisation de la toute première édition du « Crau Lanta ». Traçage des différents stands de compétition, test de la qualité des bûches, de la portée des pistolets à eau, de la fiabilité de la corde à tirer ...

Rien n'a été laissé au hasard pour permettre aux huit équipes qui allaient s'affronter sur la place des Micocouliers de le faire dans les règles de l'art. Y compris la planification des rencontres et l'arbitrage gérés d'une main de maître par des experts en la matière, les amis anciens bénévoles du club de foot de Raphèle (EFRM): Claude Cortèse, Michel Dourcin, Sauveur Giangreco, Alex Abad, Jean-Claude Bernabé et Jean-Michel Torres.



Un grand merci à eux pour leur participation !

LA FÊTE AU RENDEZ-VOUS

Pour celles et ceux qui n'auraient pas pu assister à la compétition du samedi après-midi, il nous est difficile de vous restituer en quelques mots le nombre exact de chutes, sourires et gadins qui ont ponctué les différentes épreuves imaginées par le CIV.



La course par deux, pieds attachés, restant tout de même numéro 1 en termes de rigolades et de gamelles. Une partie de rire à n'en plus finir, un fair-play, une compétitivité et une volonté à toute épreuve pour remporter le précieux trophée de la victoire. Un trophée artisanal et atypique, où venaient forcément s'entasser des galets de Crau sur un socle en bois, confectionné et offert généreusement par René Brun, ébéniste retraité de Raphèle qui fera l'objet d'un article dans une prochaine Martelière.

De la place des Micocouliers, la compétition finale s'est déplacée sur la route de la Crau où l'épreuve de la course de garçons de café les yeux bandés allait déterminer le vainqueur de cette première édition de Crau Lanta. Une sorte d'épreuve des poteaux à la raphéloise où les participants devaient éviter de renverser au verres et pot-à-eau.

Une ribambelle de photos ont magnifiquement illustrés cette ultime épreuve et l'ensemble des ateliers grâce à la générosité et la gentillesse d'Élodie, mille merci à elle.



**Les vainqueurs,
équipe Fabien Giangreco
ont remporté le trophée .**



LA FÊTE AU RENDEZ-VOUS

Après ce moment plus que convivial, la soirée et la fête ont repris de plus belle pour le plus grand plaisir de chacune et chacun !

Nous tenons à remercier vivement la mairie annexe pour son aide technique et administrative pour que cette fête puisse avoir lieu ,Un grand merci également au Comité des Fêtes représenté par Jean-Pierre COURT, nouveau jeune Président ainsi que les autres membres qui, par leur dynamisme, a réalisé une Grande Fête Votive.

Nous reviendrons sur une prochaine Martelière vous présenter ce nouveau Comité des Fêtes et leurs projets pour l'animation de notre Village.



Nous tenons à remercier également les commerçants qui ont joué le jeu en décorant leur devanture avec goût.



Nous tenons à remercier bien évidemment l'ensemble des participantes et participants, l'ensemble des membres du CIV, l'ensemble des bénévoles qui se sont investis à nos côtés et certains à la dernière minute, dans l'urgence, comme Emilie Bonhomme ou Marie-Pierre Josse, ainsi que l'ensemble des spectateurs qui ont encouragé les participants et l'ensemble du village qui a su accueillir comme il se doit cette animation, qui, nous l'espérons, saura s'inscrire sur la durée dans l'esprit festif de notre village !



L'ensemble des participants des 8 équipes du Crau Lanta ainsi qu'un aperçu des Trophées

Nos Combattants de Crau Lanta 2021



Equipe Fabien GIANGRECO , les Jaunes et les Vainqueurs



Equipe Jeunesse Raphaéloise , les Rouges



Equipe UTILE , les Blancs



Equipe NINA , les Bleu clair



Equipe BRASSE , les Violets



Equipe Fabien NOVI , les Roses



Equipe Les Paysans , les bleu foncés



Equipe BIB , les Verts



Notre prochain rendez-vous

RAPHELE

Le C.I.V. Raphèle Avenir
organise son

23^{ème} marché de Noël

Les 20 et 21 Novembre 2021
de 9h à 18h
Gymnase Marcel Cerdan

Pass sanitaire
et masque obligatoires

Nos rues Raoul Dufy



La rue Raoul Dufy serpente entre Honoré Daumier et Claude Monet . Nous y vivons tranquilles, plongés dans la mémoire des peintres .

Raoul Dufy, né le 3 juin 1877 au Havre, est le second d'une famille de 11 enfants . Un de ses frères Jean sera peintre lui aussi.

Raoul suit des cours du soir, à partir de 1893 , à l'école municipale des Beaux Arts du Havre. En 1900, grâce à une bourse, il entre à l'école nationale supérieure des Beaux Arts de Paris .



A cette époque, il peint beaucoup les environs du Havre ,et notamment la plage de Sainte Adresse (ci - contre).

De 1903 à 1904, puis de 1906 à 1907, il séjourne à Martigues, et peint un paysage représentant la ville et ses canaux.

En 1907 il se rend à l'Estaque, et signe entre autres "Arbres à l'Estaque ".

(La plage de Sainte Adresse)



(Arbres à l'Estaque)

En 1910, il réalise des bois gravés pour le Bestiaire d' Apollinaire , et se lance dans la création d'imprimés de tissus .

En 1919, à Vence, les couleurs de ses tableaux deviennent plus vives, et son dessin plus baroque .

En 1937, aidé par son frère Jean, il réalise pour l'Exposition Universelle, ce qui était alors la plus grande peinture existante au monde "La Fée électricité " (624 M2), aujourd'hui visible au musée d'Art Moderne de Paris. Il travaille également à de très grands panneaux pour le Palais de Chaillot.



(La plage de Sainte Adresse)

A cette même période, Raoul Dufy commence à ressentir les premières atteintes d'une maladie invalidante, "la polyarthrite rhumatoïde".

Il s'installe à Forcalquier et y meurt le 23 mars 1953 d'une crise cardiaque .

La ville de Nice lui a offert un emplacement au cimetière de Cimiez .

Il faut: 500 gr de courge 1 oignon
2cuillères de farine 2 œufs
Sel, poivre, gruyère et huile d'olive

La petite recette de Nicole , Le Gratin de Courge

Faire revenir à couvert les morceaux de courges dans l'huile d'olive, saler, poivrer, mettre une feuille de laurier.

Passer le tout à la moulinette quand ils auront rendu leur eau.

Mélanger avec un oignon émincé roussi, deux œufs battus en omelette, un peu de farine délayée avec un peu de lait, un peu de muscade.

Huiler un tian et y mettre le mélange et soupoudrer de gruyère .

Faire cuire 30 mn ou plus

Bon appétit .



Antonin , notre spécialiste des fleurs .

A Raphèle qui ne connaît pas le jeune fleuriste « Antonin ». Il est parisien de naissance mais réside dans le midi depuis plus de 12 ans. Il a rencontré son épouse originaire de Raphèle dans la capitale où il faisait des études de graphiste en décoration puis fréquente l'école des fleuristes.

De Paris, où il obtient brillamment le BP de Fleuriste, toujours attiré par la nature et les fleurs, ANTONIN arrive à Raphèle. Son épouse et son beau-père lui feront connaître Guitou Lapeyre, qui lui communiquera l'amour des taureaux: il découvre alors la Camargue qui l'enchantent.

A son arrivée, il fera plusieurs métiers, travaille chez Marco à St Martin de Crau puis au Magasin « l'orange bleu » à Arles. Il se lance ensuite dans une formation de paysagiste au lycée agricole de St Rémy

En 2015, il a l'opportunité d'ouvrir son magasin de fleurs à Raphèle. ANTONIN avoue que les débuts seront chaotiques car il doit s'acclimater aux clients, mais il est un homme simple qui estime avoir la grande chance de faire ce qu'il aime au quotidien, puisqu'il est parmi les fleurs depuis 15 ans.

Il aime Raphèle où il se sent adopté par les Raphélois.

Antonin est ravi que son magasin marche bien mais s'inquiète un peu de voir grandir trop vite le village car il risque d'y perdre son originalité en devenant une cité dortoir.

Très attaché à la vie du village, il a le souhait de voir sur la place des micocouliers le Dimanche un marché de producteurs locaux.

Une idée à creuser .



L'Institut Carpe Diem, beauté et bien-être à Raphèle

A quelques encablures du centre du village et de ses principaux commerces, en suivant la Route de la Crau, en direction de Saint-Martin-de-Crau, une jolie vitrine un peu en retrait cache un institut de beauté, l'Institut Carpe Diem.



Un certain nombre de Raphéloises connaissent très bien ce petit havre de bien-être où elles sont accueillies très chaleureusement par Nathalie Morisseau dite "Lilou"

Parisienne d'origine, Lilou vit en Provence depuis plus de 25 ans. Après avoir travaillé durant 15 ans aux papeteries Etienne, entreprise qui fait partie intégrante de l'histoire d'Arles, elle a entamé une reconversion professionnelle qui l'a amenée à obtenir son diplôme d'esthéticienne. C'est alors, en 2012, que Lilou s'est installée à Raphèle, succédant ainsi à 2 autres esthéticiennes....

Cela fait donc presque 10 ans que Lilou offre ses services aux Raphélois et Raphéloises, surtout aux Raphéloises, même si certaines de ses prestations s'adressent aux uns comme aux autres.

Outre pour ses services classiques (épilation, beauté des pieds et des mains, soins du visage), on peut aller chez Lilou pour se relaxer et profiter de ses massages délassants et anti-stress (par exemple massage Shiatsu), de ses soins énergétiques "access bars" (libération émotionnelle et physique) et facelift (inversion des effets du vieillissement).

L'institut Carpe Diem propose aussi des maquillages bio, des soins visages spécifiques ados, et un forfait mariée.

Lilou apprécie beaucoup de travailler à Raphèle, où elle trouve que sa clientèle est sympathique et très agréable. Elle se sent toutefois un peu délaissée parce qu'un peu loin des autres commerces. Mais parallèlement, elle se sent pleine d'espoir au vu du nouveau dynamisme Raphélois ressenti à la dernière fête votive.

Comme beaucoup de très petites entreprises, elle a souffert des conséquences de la pandémie, mais volontaire et enthousiaste, elle relève la tête et prévoit de rénover complètement son salon, raison pour laquelle celui ci sera fermé du 1er au 22 novembre. De plus, nouveauté à l'institut ! A partir de début décembre, vous pourrez bénéficier des services d'une prothésiste ongulaire .

Alors Raphéloises et Raphélois, une pointe de fatigue, un petit coup de mou, le besoin de se sentir mieux dans sa peau ou de se faire pouponner...osez franchir les quelques centaines de mètres qui vous éloignent du centre du village et qui vous mèneront à l'Institut Carpe Diem.



Les associations communiquent.....



Le centre de danse contemporaine Art Singulier vient de faire sa 4ème rentrée sur Raphèle-les-Arles.

C'est avec fierté qu'il vous annonce que le groupe ados composé de 11 danseurs (Mathieu, Maëlys, Lucie, Maëlys, Romane, Lana, Léa, Cléa, Gabrielle, Mariette, Mahée) avec leur chorégraphie "Pourtant rien ne nous oppose" chorégraphiée par Laura CROS a reçu un 1er prix avec une mention pour "la puissance et la poésie de l'interprétation" lors du concours National organisé par la Fédération Française de danse (FFD) qui a eu lieu au mois de juillet. C'est avec beaucoup de motivation qu'ils retenteront l'aventure cette année pour remettre leur titre en jeu.



GRAND LOTO

LA BOULE JOYEUSE DE RAPHELE

organise son traditionnel loto de début d'année le 1er janvier 2022 à partir de 18 heures dans les deux bars du village et la salle Gérard Philippe avec au programme

16 parties entre quines, cartons pleins et consolantes pour démarrer une année gâtée de produits locaux et de cadeaux !

VEZ NOMBREUX !



RESERVEZ VOTRE SOIREE !

Le CIV Raphèle Avenir
vous propose pour la première fois
un moment magique avec le
groupe

« Divin Gospel Music »

Le 07 janvier 2022 à 18H30
en l'église St Genest à Raphèle



Infos - Pratiques

SERVICE MÉDICAL sur RAPHÈLE - MOULES

A MOULÈS

Médecins:

Dr QUENEE
04 90 98 05 85

13, Rue d'Argençon 13280 MOULES

Cabinet d'infirmières:

Marie-Pierre ADJAMI
&
Fabienne ROIGNANT

Permanences tél : **04 90 98 47 97**

Au Cabinet de Soins Infirmiers, à la même adresse, tous les jours sur RdV et à domicile sur Moulès, Raphèle et environs.

A RAPHÈLE

Médecins:

Dr ANNETIN
06 08 69 80 98

Dr RIVIERE
04 90 98 02 68

Cabinet de physiothérapie et kinésithérapie:

Andréa MASSARIELLO

Téléphone 04.90.54.48.51 sur RDV

du lundi au jeudi de 8H00 à 18H00 sans interruption

Cabinet d'infirmières:

Mmes Bernard-Aillaud Françoise, Billong Élodie, Cartagena Audrey et Tristant Cécile.

Le cabinet d'infirmières est ouvert, 10 Rue des Santons de 8h00 à 8h30 sur rendez-vous du Lundi au Samedi et selon besoin, prise de rendez-vous possible au cabinet l'après midi.

Les soins sont assurés à domicile sur Moulès, Raphèle et environs. Permanence téléphonique tous les jours (W-E et jours fériés) au :

04 90 98 32 57

Les docteurs n'assurent plus de permanences pour le Service de Garde. En cas d'urgence, il convient de joindre le SAMU (le 15 au téléphone) qui répercutera l'appel auprès des services adéquats.

PERMANENCE EN MAIRIE DE RAPHÈLE

MAIRIE DE RAPHÈLE : 04 90 49 47 27
Ouverture au public Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h00.

Monsieur Gérard QUAIX,

Adjoint délégué pour Raphèle reçoit le MARDI matin sur RDV

C.A.S (Centre d'Activités Sportives) Centre JEAN VILAR

Pendant les vacances de 14H00 à 17H00
Sauf vacances de Noël (fermeture)

ASSISTANTE SOCIALE

ESPA -MAISON DE LA SOLIDARITE (EX DDISS)
4 rue de la Paix sur RdV - Tél: **04 13 31 78 63**

M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) :
Parc d'Activités Fourchon
2 rue Charlie Chaplin Arles Tel : **09 71 10 39 60**

C.C.A.S (Centre Communal d'Actions Sociales) Sur RDV.
11 Rue Parmentier 13200 ARLES
Renseignements **04 90 18 46 80**



MEDIABUS

En attente de décision de la municipalité (voir article page 2)

ACCM - Info collecte
(Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette)

04 84 76 94 00

RAPHELE AVENIR Comité d'Intérêt de Village - 5 impasse de l'Arlésienne 13280 RAPHELE les ARLES BULLETIN D'ADHESION FAMILIAL OU DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION

NOM : Prénom:

N° et Rue : Code postal : Localité :

Téléphone : Email:

Nombre de personnes dans le foyer :

Participation à des ateliers :
(indiquer les ateliers auxquels participe le foyer)

En validant cette adhésion j'autorise le C.I.V. Raphèle Avenir à conserver mes coordonnées dans leurs fichiers informatiques sans limitation de temps.

Cotisation : 10 Euros (minimum) par famille pour 2021.

Favoriser les règlements par chèque à l'ordre de : C.I.V. Raphèle Avenir

Date et Signature